



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Terrorisme

Question au Gouvernement n° 2038

### Texte de la question

M. le président. Pour le groupe du Rassemblement pour la République, la parole est à M. Michel Pericard.  
M. Michel Pericard. A mon tour, au nom du groupe gaulliste et sans aucune arrière-pensée politique, je veux dire notre émotion aux familles des victimes, notre compassion aux blessés, notre admiration aux services de secours qui se sont dévoués d'une façon exemplaire et aux nombreux anonymes qui, spontanément et en prenant beaucoup de risques, se sont portés au secours des blessés.

Le Président de la République a dit hier ce que nous attendions qu'il dise et nous souscrivons totalement à ses propos. Nous approuvons la détermination du Gouvernement et la réactivation immédiate du plan Vigipirate. Notre soutien, monsieur le Premier ministre, ne vous fera nullement défaut. Pouvez-vous nous donner des précisions sur les décisions prises, tant la nuit dernière que ce matin, à l'initiative de M. le ministre de l'intérieur avec l'ensemble des services de sécurité ?

La France entière est derrière vous. Nous ne pouvons pas reculer devant cette barbarie sauvage. En aucun cas, vous pouvez en être persuadé, nous ne céderons à ce chantage. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Alain Juppé, Premier ministre. Monsieur le président, mesdames, messieurs les députés, comme chacune et chacun d'entre vous, comme les présidents de vos groupes, je pense d'abord aux victimes de cet acte de sauvagerie criminelle. Je m'incline devant les dépouilles des deux personnes tuées. Je pense à la souffrance des blessés et au désarroi des familles. Je veux les assurer, au nom du Gouvernement et, si vous me le permettez, au nom de la représentation nationale, de la solidarité de tous les responsables politiques de notre pays.

Je veux aussi rendre hommage aux services qui sont intervenus hier soir avec une rapidité, une efficacité et un sens de l'humain exemplaires : les services de la préfecture de police, les sapeurs-pompiers, les CRS, les gendarmes mobiles, le SAMU, l'Assistance publique, les personnels de la RATP et, comme l'a dit l'un d'entre vous, les riverains et les bénévoles qui se sont spontanément portés au secours des personnes choquées par l'explosion. Je souligne tout particulièrement le rôle de la cellule médico-psychologique, mise en place à l'initiative de Xavier Emmanuelli, qui a permis - je l'ai vu moi-même sur place - d'apporter aux blessés en désarroi un réconfort immédiat.

Le dispositif d'aide et d'accueil pour les victimes et leurs familles a immédiatement été mis en place. Il repose à la fois sur les services publics et sur les associations qui se dévouent sans compter. Je pense à l'Institut national d'aide aux victimes, à SOS-Attentats, à Paris-aide aux victimes, à la mairie de Paris, à la RATP, au Barreau de Paris. Ces différents organismes mettront à la disposition des victimes l'information nécessaire sur leurs droits en particulier, ainsi qu'une assistance matérielle et psychologique. L'indemnisation des victimes sera assurée par le fonds de garantie des victimes d'infractions terroristes, et j'ai demandé que les procédures soient accélérées au maximum.

J'ai décidé dès hier soir de remettre en vigueur le plan Vigipirate renforcé. Nous avons mis au point ce dispositif ce matin, sous l'autorité du Président de la République. Un comité interministeriel de lutte anti-terroriste sera réuni cet après-midi par le ministre de l'intérieur. D'ores et déjà, plus de 1 800 militaires engagés ont été envoyés en renfort, dont 800 à Paris. La préfecture de police dispose de huit compagnies républicaines de

securite et de quatre escadrons de gendarmerie supplementaires. La presence des forces de securite sera particulierement developpee aux frontieres et dans tous les lieux accueillant du public.

Une information judiciaire a ete ouverte. Elle a ete confiee aux juges Bruguiere, Le Vert et Ricard. A ce stade, je ne peux vous donner aucun renseignement precis. Aucune revendication n'a ete formulee. Aucune piste ne peut etre privilegiee. Cela dit, de grandes similitudes existent entre cet attentat, les conditions dans lesquelles il a ete commis, et les attentats de l'ete 1995.

Mesdames, messieurs les deputes, une fois encore la France est prise pour cible au coeur de sa capitale parce qu'elle incarne la democratie et les droits de la personne humaine. Une fois encore, nous devons relever le defi avec sang-froid et determination. Je peux vous assurer que tous les moyens seront mis en oeuvre pour identifier et chatier les coupables. Tous les moyens seront mis en oeuvre pour proteger nos concitoyens. Prenons exemple sur ceux de nos compatriotes presents hier soir sur les lieux de l'attentat, qui nous ont donne une lecon de courage et de solidarite.

On me dit que la RATP s'apprete a placarder dans les couloirs du metro une affiche mettant l'accent sur deux mots: «Attentifs, ensemble». Il faut en effet que nous soyons attentifs car la mobilisation de tous est necessaire pour lutter contre ces actes dont M. Fabius a eu raison de dire qu'ils ne sont pas aussi aveugles qu'on le pretend parfois, parce qu'ils sont cibles. Et nous devons agir «ensemble», car, au-dela de toute preoccupation politique - croyez bien que le Gouvernement n'en a aucune dans ce domaine - c'est l'unite de la France qui lui permettra de resister au chantage a la peur et a la violence. (Applaudissements sur tous les bancs.)

## Texte de la réponse

M. le president. Pour le groupe du Rassemblement pour la Republique, la parole est a M. Michel Pericard. M. Michel Pericard. A mon tour, au nom du groupe gaulliste et sans aucune arriere-pensee politique, je veux dire notre emotion aux familles des victimes, notre compassion aux blesses, notre admiration aux services de secours qui se sont devoues d'une facon exemplaire et aux nombreux anonymes qui, spontanement et en prenant beaucoup de risques, se sont portes au secours des blesses.

Le President de la Republique a dit hier ce que nous attendions qu'il dise et nous souscrivons totalement a ses propos. Nous approuvons la determination du Gouvernement et la reactivation immediate du plan Vigipirate. Notre soutien, monsieur le Premier ministre, ne vous fera nullement default. Pouvez-vous nous donner des precisions sur les decisions prises, tant la nuit derniere que ce matin, a l'initiative de M. le ministre de l'interieur avec l'ensemble des services de securite ?

La France entiere est derriere vous. Nous ne pouvons pas reculer devant cette barbarie sauvage. En aucun cas, vous pouvez en etre persuade, nous ne cederons a ce chantage. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

M. le president. La parole est a M. le Premier ministre.

M. Alain Juppe, Premier ministre. Monsieur le president, mesdames, messieurs les deputes, comme chacune et chacun d'entre vous, comme les presidents de vos groupes, je pense d'abord aux victimes de cet acte de sauvagerie criminelle. Je m'incline devant les depouilles des deux personnes tuees. Je pense a la souffrance des blesses et au desarroi des familles. Je veux les assurer, au nom du Gouvernement et, si vous me le permettez, au nom de la representation nationale, de la solidarite de tous les responsables politiques de notre pays.

Je veux aussi rendre hommage aux services qui sont intervenus hier soir avec une rapidite, une efficacite et un sens de l'humain exemplaires: les services de la prefecture de police, les sapeurs-pompiers, les CRS, les gendarmes mobiles, le SAMU, l'Assistance publique, les personnels de la RATP et, comme l'a dit l'un d'entre vous, les riverains et les benevoles qui se sont spontanement portes au secours des personnes choquees par l'explosion. Je souligne tout particulierement le role de la cellule medico-psychologique, mise en place a l'initiative de Xavier Emmanuelli, qui a permis - je l'ai vu moi-meme sur place - d'apporter aux blesses en desarroi un reconfort immediat.

Le dispositif d'aide et d'accueil pour les victimes et leurs familles a immediatement ete mis en place. Il repose a la fois sur les services publics et sur les associations qui se devouent sans compter. Je pense a l'Institut national d'aide aux victimes, a SOS-Attentats, a Paris-aide aux victimes, a la mairie de Paris, a la RATP, au Barreau de Paris. Ces differents organismes mettront a la disposition des victimes l'information necessaire sur leurs droits

en particulier, ainsi qu'une assistance materielle et psychologique. L'indemnisation des victimes sera assuree par le fonds de garantie des victimes d'infractions terroristes, et j'ai demande que les procedures soient accelerees au maximum.

J'ai decide des hier soir de remettre en vigueur le plan Vigipirate renforce. Nous avons mis au point ce dispositif ce matin, sous l'autorite du President de la Republique, Un comite interministeriel de lutte anti-terroriste sera reuni cet apres-midi par le ministre de l'interieur. D'ores et deja, plus de 1 800 militaires engages ont ete envoyes en renfort, dont 800 a Paris. La prefecture de police dispose de huit compagnies republicaines de securite et de quatre escadrons de gendarmerie supplementaires. La presence des forces de securite sera particulierement developpee aux frontieres et dans tous les lieux accueillant du public.

Une information judiciaire a ete ouverte. Elle a ete confiee aux juges Bruguiere, Le Vert et Ricard. A ce stade, je ne peux vous donner aucun renseignement precis. Aucune revendication n'a ete formulee. Aucune piste ne peut etre privilegiee. Cela dit, de grandes similitudes existent entre cet attentat, les conditions dans lesquelles il a ete commis, et les attentats de l'ete 1995.

Mesdames, messieurs les deputes, une fois encore la France est prise pour cible au coeur de sa capitale parce qu'elle incarne la democratie et les droits de la personne humaine. Une fois encore, nous devons relever le defi avec sang-froid et determination. Je peux vous assurer que tous les moyens seront mis en oeuvre pour identifier et chatier les coupables. Tous les moyens seront mis en oeuvre pour proteger nos concitoyens. Prenons exemple sur ceux de nos compatriotes presents hier soir sur les lieux de l'attentat, qui nous ont donne une lecon de courage et de solidarite.

On me dit que la RATP s'apprete a placarder dans les couloirs du metro une affiche mettant l'accent sur deux mots: «Attentifs, ensemble». Il faut en effet que nous soyons attentifs car la mobilisation de tous est necessaire pour lutter contre ces actes dont M. Fabius a eu raison de dire qu'ils ne sont pas aussi aveugles qu'on le pretend parfois, parce qu'ils sont cibles. Et nous devons agir «ensemble», car, au-dela de toute preoccupation politique - croyez bien que le Gouvernement n'en a aucune dans ce domaine - c'est l'unite de la France qui lui permettra de resister au chantage a la peur et a la violence. (Applaudissements sur tous les bancs.)

## Données clés

**Auteur :** [M. Péricard Michel](#)

**Circonscription :** - RPR

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2038

**Rubrique :** Ordre public

**Ministère interrogé :** Service du Premier Ministre

**Ministère attributaire :** Service du Premier Ministre

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 5 décembre 1996, page 7951

**Réponse publiée le :** 5 décembre 1996, page 7951

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 5 décembre 1996